

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : Durham-Sud _____ Date du scrutin : 31 mai 2026 _____

Par cet avis public, Dominic Alexandre, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 5 mai 2026.
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 31 mai 2026, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : Hôtel-de-Ville, située au 33, rue Principale, Durham-Sud

Jours et heures :

Mardi, le 12 mai 2026 de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00

Mercredi, le 13 mai 2026 de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00

Judi, le 14 mai 2026 de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00

Mardi, le 19 mai 2026 de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection ou encore la secrétaire d'élection, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection – Dominic Alexandre

Adresse 33, rue Principale, Durham-Sud

Téléphone 819-858-2044 poste 104

Secrétaire d'élection – Édith Samson

Adresse 33, rue Principale, Durham-Sud

Téléphone 819-858-2044 poste 103

Signature

Lieu : _____ Durham-Sud _____ Date : _7 mai 2026 _____


Président d'élection

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où siégeront les commissions de révision

Municipalité Durham-Sud	Date du scrutin 2026 05 31 <small>Année Mois Jour</small>
----------------------------	---

La ou les commissions de révision siégeront aux endroits, jours et heures suivants :

Jour (date)	Heures	Adresse	Numéros des sections de vote rattachées à cette commission
2026-05-12	De 8 h 30 à 16 h 30	33, rue Principale, Durham-Sud	De à
2026-05-13	De 8 h 30 à 16 h 30	33, rue Principale, Durham-Sud	De à
2026-05-14	De 8 h 30 à 16 h 30	33, rue Principale, Durham-Sud	De à
2026-05-19	De 8 h 30 à 16 h 30	33, rue Principale, Durham-Sud	De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à

SIGNATURE



Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2026-05-07
<small>Année Mois Jour</small>